





## FARI2MC - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

## FARI2MC Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

#### Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

#### ○ Modules obligatoires (45 crédits)

L'ensemble des informations sur les enseignements est visible en cliquant les intitulés des cours.

○ WFARI2100	<b>Substances actives</b> <i>* Certains cours pourront être en anglais</i>	Joëlle Leclercq	FR [q1+q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ WFARI2101	<b>Aspects cliniques</b> <i>*Certains supports pourront être en anglais</i>	François-Xavier Mathy	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ WFARI2102	<b>Assurance de qualité et management pharmaceutique</b> <i>*Certains supports pourront être en anglais</i>	Xavier Marcelis (coord.) Thierry Pronce	FR [q1+q2] [65.5h] [7 Crédits] 🌐
○ WFARI2103	<b>Technologie pharmaceutique</b> <i>*Certains supports pourront être en anglais</i>		FR [q1+q2] [49h] [5 Crédits] 🌐
○ WFARI2104	<b>Analyse des médicaments</b> <i>*Certains supports pourront être en anglais</i>	Laure Elens	FR [q1+q2] [54h] [6 Crédits] 🌐
○ WFARI2105	<b>Affaires réglementaires et environnement médico-social</b> <i>*Certains supports pourront être en anglais</i>	Catherine Druetz	FR [q1] [72h] [8 Crédits] 🌐
○ WFARI2106	<b>Visites et séminaires organisés dans les industries pharmaceutiques</b>	Joëlle Leclercq Quentin Spillier	FR [q1+q2] [75h] [3 Crédits] 🌐
○ WFARI2110	<b>Biotechnologies</b> <i>*Certains supports seront en anglais</i>	Rita Vanbever	FR [q1+q2] [64h] [7 Crédits] 🌐

#### ○ Travail de fin d'études réalisé dans le cadre d'un stage dans l'industrie pharmaceutique (15 crédits)

○ WFARI2109	<b>Mémoire (dans le cadre d'un stage de 12 semaines)</b> <i>*certains supports pourront être en anglais</i>		FR [] [] [15 Crédits] 🌐
-------------	--	--	-------------------------





2. En cas de moyenne inférieure à 14/20, le Jury examine les différentes notes, en ce compris les notes de stages, de cours à option, de mémoires, etc. Au terme de cette analyse plus approfondie du dossier, le jury se réserve le droit de convoquer le candidat à l'interview.

#### **L'interview devant de Jury**

La motivation des candidats est évaluée sur base d'une interview devant un Comité de Sélection. L'interview est organisée dans le courant du mois de mai en faculté de Pharmacie de l'Université référente. Les informations pratiques seront communiquées ultérieurement.

Une seule session d'interview est organisée.

L'inscription au master de spécialisation en pharmacie d'industrie n'est accordée qu'aux étudiants ayant rempli les conditions des deux épreuves.

L'accès sur base de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) est également envisageable, sur dossier, pour autant que le candidat puisse se prévaloir d'au moins cinq années d'activités et posséder un master dans le domaine pharmaceutique.

En outre, pour les étudiants souhaitant valoriser une expérience en industrie et ne satisfaisant pas aux critères de sélection précités, l'admission se fait sur dossier et uniquement pour les personnes témoignant d'une expérience d'au moins 5 années en industrie pharmaceutique.

Les personnes porteuses d'un **grade académique de Pharmacien obtenu dans une Université d'un pays situé hors de l'Union**

## PÉDAGOGIE

Les enseignements sont répartis en modules.

Les méthodes utilisées sont à la fois théoriques et pratiques.

Les étudiants suivent des cours théoriques donnés par des enseignants des Universités partenaires ainsi que des professionnels de l'industrie pharmaceutique ou du Service Public Fédéral de la santé publique. Des activités connexes obligatoires sont organisées : visites d'entreprises ou de laboratoires et séances d'exercices.

Les étudiants doivent effectuer un stage dans une entreprise, un laboratoire ou un organisme public dont les activités sont en rapport avec le médicament et sa législation. A la suite de ce stage, il rédige un rapport sur les activités effectuées durant le stage. Ce rapport est défendu devant un Jury composé de 3 lecteurs désigné chacun par une des Universités partenaires.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

L'évaluation des étudiants sur les matières du programme interuniversitaire consiste en une seule séance d'examens par module.

Une défense orale du travail personnel sera également organisée et évaluée par un jury interuniversitaire.

Pour obtenir la reconnaissance officielle par le Ministère de la santé publique du titre de "personne responsable de la conformité des médicaments produits par une industrie pharmaceutique", le pharmacien qui a obtenu son diplôme interuniversitaire de pharmacien d'industrie doit prêter obligatoirement 6 mois de stage complémentaire dans une industrie pharmaceutique selon les modalités prévues par l'arrêté royal du 14 août 1989.

## GESTION ET CONTACTS

Ce programme est interuniversitaire et est organisé par l'Université catholique de Louvain, l'Université de Liège et l'Université libre de Bruxelles.

### Comité de gestion :

- Prof. J. Leclercq et L. Elens (UCLouvain)
- Prof. F. Dufrasne et V. Fontaine (ULB)
- Prof. Ph. Hubert et R. Denooz (ULg)
- Prof. X. Marcelis (GSK- UCLouvain)
- Prof. W. El Azab (Steris - ULB)
- Prof. D. Martin (Doma consulting – ULiège)
- Invité: un membre de l'AFMPS

### Equipes d'enseignants :

*Pour l'ULiège* : Vincent BIERLAIRE, Bruno BOULANGER, Raphaël DENOZ, Laurence DENIS, Brigitte EVRARD, Marianne FILLET, Michel FREDERICH, Stéphanie GOFFLOT, Philippe HUBERT, Pierre LEBRUN, Roland MARINI, Dominique MARTIN, Bernard PIROTTE, Régis RADERMECKER, Jean-Michel VANDERHOFSTADT, Eric ZIEMONS.

*Pour l'ULB* : Patrick DI STEFANO, Cédric DELPORTE, François DUFRASNE, Walid EL AZAB, Véronique FONTAINE, Jonathan GOOLE, Anne LENAERS, Hugues MALONNE, Thierry SCHURMANS, Caroline STEVIGNY, Lorenzo TESOLIN, Pierre VAN ANTWERPEN, Francis VANDERBIST, Karen VAN MALDEREN, David VERMIJLEN, Zéna WIMANA.

*Pour l'UCLouvain* : Catherine DRUEZ, Laure ELENIS, Xavier MARCELIS, François-Xavier MATHY PRONCE, Joëlle LECLERCQ, Nevin SERBEST, Rita VANBEVER.

## Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FASB

Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales (FASB)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

FASB

Avenue Mounier 73 - bte B1.73.02

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Mandat(s)

- Doyen : Raphaël Frédéric

Commission(s) de programme

- Ecole de pharmacie (FARM)



Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- [Joëlle Quetin-Leclercq](#)

Jury

- Présidente: [Joëlle Quetin-Leclercq](#)
- Secrétaire: [Laure Elens](#)

Personne(s) de contact

- Secrétariat de l'école de pharmacie: [secretariat-farm@uclouvain.be](mailto:secretariat-farm@uclouvain.be)
- Secrétariat: [Murielle Callier](#)
- Secrétariat: [Guillaume Arnould](#)